



Décembre 2017

Si l'hiver est chargé d'eau, l'été ne sera que plus beau.

➤ **Patrimoine communal – Eglise collégiale d'Ouffet**

Pour rappel, un incendie, survenu le 13/01/2017, avait sérieusement endommagé l'intérieur de l'Eglise d'Ouffet.

En collaboration avec la Fabrique d'Eglise et la Commune, le « Service Sinistres » de l'Evêché de Liège a élaboré un dossier administratif et des travaux de restauration ont été entamés (menuiserie, structure du jubé, plafonnage, peintures, électricité, chauffage, etc).

Les travaux touchent à leur fin et la **rénovation sera inaugurée le dimanche 07/01/2018.**

Après la célébration prévue à 10h30, **nous vous invitons à visiter l'Eglise autour d'un verre de l'amitié.**

➤ **Noël au théâtre 2017-2018**

Ouffet Drôles d'oiseaux le 5 janvier 2018 (dès 5 ans) à l'ILC Saint-François.

80 places par représentation (jauge imposée par la configuration de la salle dans laquelle on ne sait installer qu'une partie du gradin).

Inscriptions et renseignements Francis Froidbise au 0495/75.71.30.

➤ **Agence Locale pour l'Emploi – Congés**

L'Agence Locale pour l'Emploi d'Ouffet sera fermée du mardi 26 décembre 2017 au jeudi 4 janvier 2018 inclus. Elle sera de nouveau accessible à partir du **mardi 9 janvier 2018.**

Passez de bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour l'An Nouveau.

Marie-France NEUVILLE-VANWYNSBERGHE
Agent A.L.E. OUFFET
086/36.92.65

➤ **R.F.C. Ouffet-Warzée – Souper Saint-Nicolas**

Le R.F.C. OUFFET – WARZEE a le plaisir de vous inviter au souper de Saint-Nicolas.

Le samedi 09 décembre 2017 dès 19 heures à la buvette de Warzée.

Boulets Adultes : 10 EUR
Boulets Enfants : 6 EUR

Invitation cordiale à tous les membres et sympathisants !

Réservations avant le 05/12 : G. Lambotte : 0475/389.358 ou M. Gielen : 0495/500.577.



➤ **Sécurité routière : droits et devoirs des cyclistes**

Être vu, c'est essentiel !

Suite à certains comportements à risques qui nous ont été signalés récemment, il nous paraît important de rappeler à chacun que, comme tous les usagers de la route, le cycliste bénéficie de certains droits qui le protègent lorsqu'il circule sur la voie publique, mais qu'il est également tenu de respecter des obligations afin faciliter la cohabitation en toute sécurité.

Les droits des cyclistes

Quelques règles ont été établies pour les conducteurs :

- Un conducteur ne peut s'approcher d'un passage pour cyclistes qu'à une allure modérée, de façon à ne pas mettre en danger les usagers qui y sont engagés et à ne pas les gêner lorsqu'ils achèvent la traversée de la chaussée.
- Le cas échéant, les conducteurs doivent s'arrêter pour laisser passer des cyclistes.
- Dans un embouteillage, le passage destiné aux cyclistes doit toujours rester libre.
- Un conducteur doit garder une distance latérale d'au moins un mètre entre son véhicule et le cycliste.
- En cas d'accident, la loi accorde aux cyclistes une protection supplémentaire. Celui qui renverse un cycliste doit non seulement indemniser les dommages physiques, mais également les éventuels dégâts aux vêtements et aux lunettes. Cette règle vaut d'office, indépendamment de la question de la responsabilité de l'accident.
- Seuls les cyclistes ayant plus de 14 ans et ayant consciemment provoqué un accident devront eux-mêmes payer des frais.

Les devoirs des cyclistes

En tant que cycliste, vous êtes obligé de respecter les règles de circulation routière pour garantir votre propre sécurité et celle des autres. En outre, vous devez veiller à ce que votre vélo et votre équipement soient toujours en règle.

Le cycliste doit toujours rouler sur les pistes cyclables, les passages et les sentiers destinés aux cyclistes en respectant les droits des autres usagers faibles. Il n'a pas la priorité sur un passage destiné aux cyclistes. Il ne peut s'y engager qu'avec prudence et en tenant compte des véhicules qui s'approchent.

Si vous faites du vélo en groupe, d'autres règles sont d'application.

Votre vélo doit répondre à certaines normes techniques. Si vous voulez emprunter la voie publique à vélo, celui-ci doit être équipé :

- d'une sonnette ;
- de bons freins à l'avant et à l'arrière (sur les vélos pour enfants, un seul frein suffit) ;
- une lumière blanche ou jaune à l'avant et une lumière rouge à l'arrière ;
- un catadioptre blanc à l'avant et un catadioptre rouge à l'arrière ;
- des catadioptres sur les pédales ;
- des catadioptres dans les roues ou des pneus à flancs réfléchissants.

Les vélos pour enfants, les vélos de course et VTT ne doivent pas forcément être équipés de lumières ou de catadioptres, à moins que vous ne rouliez dans l'obscurité.

Même si ce n'est pas obligatoire, porter un casque ou une chasuble auto-réfléchissante, ne peut qu'augmenter la sécurité et tout spécialement celle des enfants.

Si vous optez pour le port du casque à vélo, il est conseillé de porter un casque pourvu du label d'homologation européen EN 1078 (ou EN 1080 pour les casques d'enfant).

Vous retrouverez toutes ces informations et d'avantages sur le site Belgium.be www.belgium.be/fr/mobilite/cyclistes_et_pietons/cyclistes/obligations

➤ Judo Club Ouffet

Grande nouvelle pour le Judo Club Ouffet : Renaud Loix, un des professeurs du club vient de réussir avec brio, après plusieurs mois de préparation, son examen de 2^{ème} Dan devant la commission des hauts grades de la F.F.B.J.

Le judo vient à peine de recommencer une nouvelle saison 2017-2018, les inscriptions se font tout au long de l'année et sont valables 1 an à partir de la date de paiement. Il n'est donc pas trop tard pour venir nous rejoindre et découvrir ce sport aux multiples facettes.

Les cours ont lieu dans le hall Omnisports de l'école ILC Saint-François située rue du Perron n° 31 à 4590 Ouffet. Ils sont donnés les lundis et vendredis de 19h à 20h (le vendredi jusque 20h30 pour les plus grands).

C'est donc désormais un professeur 3^{ème} Dan et son second 2^{ème} Dan qui vous partageront leur savoir pour vous aider à grandir dans le monde du judo.

Pour des renseignements complémentaires, je vous invite à téléphoner au 086/36.70.37.



➤ Les Foyons ASBL - Stretching

Tous les mercredis de 18 à 19 h (sauf vacances scolaires) : Stretching (P.A.F. : 1€) **à la salle l'Aurore à Ellemelle.**

S'étirer tout en douceur, en respirant calmement et profondément. Ensemble, prendre le temps de se détendre, de se faire du bien...

Contact : Christiane Close 086/36.68.86.

➤ **Ramassage des sapins**

Comme chaque année, les ouvriers communaux effectueront le ramassage des sapins.

Les sapins devront être vierges de leur éventuelle motte de terre et de leurs décorations. Placez-les à un endroit facilement accessible sans encombrer la voirie.



Le ramassage s'effectuera du 8 au 12 janvier 2018.

➤ **Vente publique de bois de chauffage**

**Offres à rentrer pour le 18 décembre 2017 à 11 H 00 au plus tard
À l'Administration Communale d'Ouffet
Rue du Village, 3**

12 LOTS de chauffage : de 10 à 25 m³

Lieu-dit : Pinsonchamps, aux conditions du cahier général des charges concerné pour la vente des coupes de bois dans les bois et forêts complété par les clauses particulières reprises au catalogue.

Visite des lots

La visite des lots a lieu sur rendez-vous à fixer par le Préposé forestier concerné (voir le catalogue).

Catalogues

Pour obtenir le catalogue, visiter le site internet communal (page d'accueil) ou s'adresser à l'Administration Communale d'OUFFET, rue du Village, 3 - 4590 OUFFET - Tél. : 086/36.61.36 - Fax : 086/36.73.79

➤ **Académie des Ardennes ASBL – Stage pour enfants**

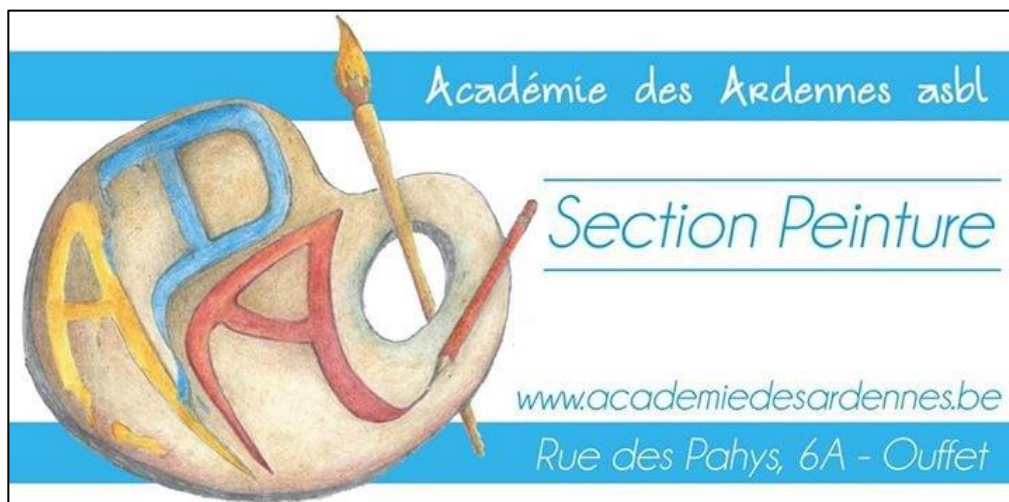
L'Art des Sens : Stage pour enfants de 6 à 12 ans du **26 au 29 décembre, de 9h à 16h**

Expression artistique et sensorielle, art culinaire, sophrologie ludique

Prix matériel compris : 55€ la semaine ou 15€ la journée

Adresse : rue des Pahys, 6A à Ouffet

Infos et réservations : Virginie 0471/40.53.40



➤ **Commune d'Ouffet – Avis d'enquête publique – Modification de voirie**

(décret voirie du 06/02/2014)

Le Collège communal porte à la connaissance du public **le projet de modification de voirie en limite des communes de Tinlot et d'Ouffet (entre Fraiture et Ellemelle) visant à créer un sentier de liaison continue entre le Tige de l'Herberain et la rue des Partisans.**

Concrètement, il s'agit de procéder au rétrécissement par la suppression d'une partie du chemin existant n° 4 (*sur Ouffet, section d'Ellemelle, dénommé "Chemin de Seny aux Moulins" en bordure des parcelles cadastrales sect. C n° 17D et 4G*), afin de prolonger ce chemin par un nouveau tronçon sur la Commune de Tinlot, en procédant à un échange avec le même propriétaire, d'un côté comme de l'autre.

Le dossier est porté à enquête publique en application du décret relatif à la voirie communale, entré en vigueur le 01 avril 2014, **du 08 décembre 2017 au 08 janvier 2018.**

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service à savoir :

- Du lundi au vendredi de 09 heures à 12 heures ;
- Le mercredi de 13 heures à 16 heures ;
- Le samedi de 10 heures à 12 heures ;
- ou sur rendez-vous pris 24 heures à l'avance (086/36.61.36).

Les personnes qui auraient des observations à formuler au sujet de ce projet sont invitées à les adresser soit : par télécopie au 086/36.73.79, soit par courrier électronique à l'adresse suivante : marie-france.henrot@ouffet.be ou par courrier ordinaire adressé au Collège communal, rue du Village n° 3 à 4590 Ouffet avant le 08 janvier 2018.

Les observations et réclamations peuvent également être formulées oralement auprès de l'agent communal délégué, au service communal d'urbanisme, rue du Village n° 3 à 4590 Ouffet, durant l'enquête publique de même que lors de la séance de clôture de l'enquête qui aura lieu le lundi 08 janvier 2018 à 15 heures.

Les explications techniques sont fournies par le service communal d'urbanisme, rue du Village n° 3 à 4590 Ouffet sur rendez-vous pris téléphoniquement au 086/36.61.36.

A Ouffet, le 27 novembre 2017.

Par le Collège,

Le Directeur général,
(S) Henri LABORY

La Bourgmestre,
(S) Caroline MAILLEUX-CASSART

PROVINCE DE LIEGE

OUFFET

EGLISE DE WARZEE

Samedi 2 décembre 2017 - 19h

Roer's Echoes **Big Band** Sourbrodt

présente

SWINGING CHRISTMAS

Les plus beaux airs de Noël revisités dans des rythmes et des sonorités variés :
du jazz au rock en passant par le swing et le funk !

Glenn Miller

Un hommage à l'extraordinaire compositeur et interprète qu'est
Glenn Miller à l'occasion du septantième anniversaire de sa disparition.



Graphisme : www.greduwa.be

P.A.F. : Adultes 12€ / -18 ans 8€
Enfants -12 ans et Article 27 : Gratuit
Renseignements : F. Froidbise 0495 75 71 30
francis.froidbise@outlook.be



En partenariat avec l'Administration Communale et la fabrique d'Eglise d'Ouffet,
avec le soutien des commerçants d'Ouffet et de la Fédération Wallonie-Bruxelles
et de la Province de Liège Service Culture



Avec le soutien du Commissariat Général au Tourisme de Wallonie, de la Maison du Tourisme du Pays d'Ourthe-Vesdre-Ambleve et du GREOIA. Fonds européen agricole pour le développement rural. Europe Investit dans les zones rurales.

PROVINCE DE LIEGE

OUFFET

Boîtes à "vivre"

DANS CETTE PÉRIODE DE CADEAUX, AIDEZ LES PERSONNES DE NOTRE COMMUNE QUI EN ONT BESOIN ! COMMENT ? EN LEUR OFFRANT UNE BOÎTE À CHAUSSURES DE VIVRES NON PERISSABLES ET DE PRODUITS D'ENTRETIEN ET D'HYGIÈNE, ET EN LA DÉPOSANT...



Graphisme : www.GREOVA.be

LE 2 DÉCEMBRE DE 18H À 20H
DEVANT L'ÉGLISE DE WARZÉE
À L'OCCASION DU CONCERT DE NOËL

Si vous ne pouvez pas vous rendre à cet événement, vous pouvez déposer votre boîte au CPAS d'Ouffet du lundi 11/12 au vendredi 15/12 de 9h à 12h

A l'initiative du Plan de Cohésion Sociale du Condroz, avec le soutien de l'administration communale et du CPAS d'Ouffet

Info : www.boitesavivre.be



**J'AI PEUR DE MON
(EX-) PARTENAIRE**

**RIEN NE
JUSTIFIE
LA VIOLENCE
CONJUGALE**

**J'AI DES
COMPORTEMENTS
VIOLENTS**

**JE M'INQUIÈTE POUR UNE VICTIME
DE VIOLENCE**

VOUS N'ÊTES PAS SEUL·E



0800 30 030

LIGNE ÉCOUTE VIOLENCES CONJUGALES

www.ecouteviolencesconjugales.be

**24 h/24*
anonyme
gratuit**

*** en partenariat avec Télé-Accueil :
nuit, week-end et jours fériés**



**PÔLES
DE RESSOURCES SPÉCIALISÉES
EN VIOLENCES
CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES**

